

Le 16 mars 2020

À nos précieux partenaires et fournisseurs :

Chez Oceanex, nous continuons de surveiller continuellement les effets du virus COVID-19. Notre Comité consultatif des pandémies se réunit régulièrement et évalue la situation qui, comme vous le savez, évolue rapidement. L'objectif principal d'Oceanex est de prendre les mesures et les précautions nécessaires pour protéger nos employés et leurs familles, nos communautés, nos clients, et bien sûr vous, nos partenaires dévoués. Comme vous l'appréciez tous, notre service à l'île de Terre-Neuve est essentiel compte tenu de la nature des marchandises que nous transportons, et nous ne voulons pas compromettre notre service de quelque façon que ce soit.

Au cours des dernières semaines, nous avons suivi les directives des représentants du gouvernement et de la santé publique et, à ce jour, nous avons pris les mesures suivantes :

1. Communications continues aux employés au sujet des recommandations émises par les autorités de santé publique concernant les déplacements et d'autres mesures préventives.
2. Augmentation des mesures d'assainissement à tous les endroits d'Oceanex, y compris notre flotte de navires, de camions et d'équipement.
3. Introduction de voyages d'affaires essentiels uniquement pour tous les employés.
4. Limiter le nombre de rencontres en personne avec les clients et les fournisseurs et s'appuyer davantage sur les communications électroniques avec nos partenaires commerciaux.
5. Tout employé qui a été à bord d'un navire de croisière, qui a voyagé à l'extérieur du Canada ou qui présente des symptômes associés au COVID-19 n'est pas autorisé à retourner sur le lieu de travail pendant une période de 14 jours. Cette même directive s'applique à tous les visiteurs de nos sites.
6. Limiter l'accès au personnel essentiel uniquement à bord des navires d'Oceanex.
7. Développement du programme de travail à domicile pour tous les employés non-essentiels.
8. Élaboration d'un plan d'urgence et de communication dans le cas où l'un de nos sites serait touché par une personne infectée par le virus COVID-19.

Comme indiqué ci-dessus, nous faisons tout notre possible pour protéger nos employés. Dans cet esprit, nous vous demandons respectueusement de confirmer qu'aucun des éléments suivants ne s'applique à vous ou à votre représentant avant de se présenter sur un site d'Oceanex:

1. Que vous, ou toute personne qui a eu des contacts avec vous, n'avez pas voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours.
2. Que vous n'avez pas eu de contact étroit avec une personne atteinte d'une maladie respiratoire grave au cours des 14 derniers jours.
3. Que vous n'avez pas visité ou demeuré dans un environnement fermé avec un patient présentant des symptômes de rhume ou de grippe au cours des 14 derniers jours.
4. Que vous n'avez pas présenté un des symptômes suivants (fièvre, toux, ou essoufflement) au cours des 14 derniers jours.

CORPORATE OFFICE

Suite 701
Baine Johnston Centre
10 Fort William Place
St. John's, NL, Canada
A1C 1K4
(709) 758-0382

ST. JOHN'S

385 Water Street
P.O. Box 5097
St. John's, NL, Canada
A1C 5V3
(709) 722-6280

HALIFAX

577 Marginal Road
P.O. Box 2468 Central
Halifax, NS, Canada
B3J 3E4
(902) 429-9201

MONTRÉAL

2550-630 boul René-Lévesque O
Montréal, QC, Canada
H3B 1S6
(514) 875-9244

TORONTO

Suite 114
2550 Argentia Road
Mississauga, ON, Canada
L5N 5R1
(289) 998-9244

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, Oceanex s'efforce de limiter le contact entre nos employés et les parties externes. Nous espérons que vous avez mis en œuvre des mesures préventives similaires telles que celles décrites ci-dessus. Ceci étant dit, s'il est nécessaire pour vous d'accéder à un site Oceanex, nous ferons tous les efforts possibles pour pratiquer la distanciation sociale et minimiser l'interaction avec le personnel.

Nous demandons également que, jusqu'à nouvel ordre, vous soumettiez toutes les factures de vos services par voie électronique (si cela n'est pas déjà en place) à l'adresse appropriée ci-dessous:

Terre-Neuve - apstj@oceanex.com

Tout autre emplacement - ap@oceanex.com

Pour ceux d'entre vous qui recevez encore des paiements par chèque, veuillez contacter notre service des comptes payables à ap@oceanex.com afin d'obtenir les instructions de mise en place des transferts électroniques ou le paiement direct par virement.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration. En attendant, nous vous souhaitons ainsi qu'à votre équipe de rester en bonne santé.

Sincèrement,



Matthew Hynes
Vice-président exécutif